





PROJET D'ETABLISSEMENT LYCEE DU GRAND NOUMEA 2020-2022



DRESENTATION GENERALE DE L'ETABLISSEMENT

« La volonté y était de réunir les enfants de Caldoches et de Kanaks après les évènements de la Grotte d'Ouvéa, avec un vrai parti-pris architectural » (Michel DOUAT, architecte -19 juin 2012)

I - L'établissement et son environnement

1) L'environnement géographique

Le lycée du Grand Nouméa a été édifié sur la commune de Dumbéa en 2000. Le nom de la commune est dérivé du terme « Djubéa » qui sert à la fois à désigner un pays coutumier, situé au nordouest de Nouméa et s'étendant donc sur les territoires de Dumbéa, mais aussi de Païta et du Mont Dore, et la langue kanak qui y est parlée, le « nââ drubéa ». Le point culminant de la commune est le « Mont Dzumac », haut de 1 250 m. La commune s'étend sur 255 km². Sa particularité est de réunir tout à la fois un caractère très urbain, au sud, et broussard, au nord. Ses quartiers d'Auteuil et de Koutio marquent, au sud, la frontière avec Nouméa.

Dumbéa est une image de la mosaïque ethnique et culturelle de la Nouvelle-Calédonie : Européens, Mélanésiens, Wallisiens et Futuniens, Tahitiens, Indonésiens, Ni-Vanuatu résident dans la commune et contribuent à sa richesse humaine.

Lors du dernier recensement de 2014, 31 812 habitants ont été dénombrés à Dumbéa, ce qui en fait la deuxième commune de Nouvelle-Calédonie. Ainsi, dans les prochaines années, elle sera la commune de Nouvelle-Calédonie qui connaîtra la plus grande évolution démographique : sa population est destinée à doubler d'ici 15 ans, notamment grâce aux grands projets économiques et urbains qui se déroulent sur son territoire. A noter enfin que 45 % de la population a moins de 25 ans ; Dumbéa est donc une ville jeune. Plusieurs projets vont en effet contribuer, dans les prochaines années, à l'accroissement démographique et au développement économique de Dumbéa. Ce sont les ZAC (Zones d'Aménagements Concertés) de Dumbéa-sur-Mer, de Panda, ainsi que celle du Centre Urbain de Koutio qui prévoit l'urbanisation d'un véritable futur centre-ville autour du lycée du Grand Nouméa.

Les zones industrielles et le développement des entreprises locales permettront alors à une plus grande partie des habitants de Dumbéa de travailler sur leur commune. Au carrefour des communes de Nouméa et du Mont-Dore, le Centre Urbain de Koutio au centre duquel est édifié le lycée du Grand Nouméa, est destiné à être le cœur de ville, avec de grands équipements et une mixité de commerces et d'activités. A l'échelle de l'agglomération, la Ville de Dumbéa est une ville dynamique, vivante, multiculturelle, à l'image de la Nouvelle-Calédonie du XXIe siècle.

2) Description de l'établissement

L'établissement a été édifié en référence à la culture locale, symbolique de la flèche faîtière, ce qui a pour vocation à impliquer les différents partenaires dans une volonté collective de « destin commun ». Le lycée du Grand Nouméa a ainsi cette double particularité d'offrir à ses élèves et étudiants un accès diversifié à la réussite pour tous, tout comme il s'emploie à œuvrer au développement d'une identité forte en accordant sa polyvalence à la diversité des populations qu'il accueille.

Si la structure géométrique de l'établissement retient tout de suite l'attention, le visiteur est frappé à la vue d'une façade impressionnante donnant sur la promenade de Koutio, mais qui souffre

cruellement d'un espace d'accueil de proximité du public digne d'un lycée de cette taille. Ainsi, les visiteurs extérieurs sont régulièrement confrontés à une absence de signalétique, à un portail fermé qui les contraint à se manifester par téléphone pour pouvoir pénétrer dans l'établissement. Bien qu'une loge ait été installée, elle se substitue aux regards extérieurs puisqu'implantée derrière la première esplanade. Elle n'est donc pas d'une grande utilité aux visiteurs extérieurs.

Par ailleurs, le lycée s'étend sur environ 12 hectares dont 9 sont constitués d'espaces verts. Bien que les clôtures de l'établissement aient permis une sanctuarisation relative, l'entrée du côté de l'internat reste problématique et conflictuelle du fait du libre accès donné à ce dernier. La proximité des arrêts des transports, dont Néobus, ne facilite pas la sécurisation de cet accès. L'implantation d'un centre commercial, d'un fast-food, d'une vinothèque et de nombreux commerces de proximité génère de nombreuses exactions quant au comportement des élèves et étudiants. La construction d'une halle de sport et d'infrastructures à proximité du lycée pour les jeux du Pacifique de 2011 a généré de nombreuses nuisances dans l'environnement proche du lycée: l'accès aux infrastructures non règlementé entraîne régulièrement des dégradations diverses

D'autre part, la problématique du stationnement des véhicules des usagers demeure. Face à un nombre croissant de jeunes motorisés, le parking élèves devenait de plus en plus sous-dimensionné. Il vient d'être réhabilité. Le parking visiteurs vient d'être déplacé pour faciliter l'accès des usagers à Néobus sur l'ancien emplacement, ce qui provoque la colère des parents.

Le parking des personnels, côté McDonald's mériterait également qu'on y accorde une plus grande attention : aménagement, agrandissement et éclairage. Ce parking-là doit évoluer au regard de l'utilisation de plus en plus prégnante qui en est faite également par les élèves et étudiants internes... De façon plus générale, les conditions d'accès à ces aires de stationnement se dégradant très rapidement au gré des intempéries, il est nécessaire d'appréhender la mise en œuvre de travaux à très court terme.

Enfin, après une vingtaine d'années d'existence, il apparaît nécessaire de réfléchir à un rafraîchissement de la structure existante, notamment par rapport aux constructions en kohu qui demandent un entretien urgent sous peine de délabrement mettant en péril la sécurité des usagers.

3) Les enseignements

a) <u>Le contexte</u>

En 2019, les effectifs ont connu une petite décélération avec 1843 élèves/étudiants comptabilisés. Néanmoins, la structure demeure complexe.

Les élèves sont issus de deux zones différentes : le bassin du Grand Nouméa, qui réunit désormais 6 collèges, ce qui représente 80 % de son recrutement et des établissements de brousse à hauteur de 20 %. Ces derniers sont majoritairement internes dans l'établissement. L'internat a, quant à lui, une capacité d'accueil de 200 lits.

Ce changement de sectorisation a impacté le fonctionnement de l'internat, notamment pour les élèves issus du Grand Nouméa. En effet, du fait d'une proximité plus grande avec leurs familles, les élèves internes ont tendance à demander de nombreux aménagements de leur statut d'interne, ce qui complexifie les relations entre les familles et les équipes vie scolaire.

L'hébergement de nombreux élèves relevant des dispositifs CHAM ou Pôle espoir pèse également sur le fonctionnement de l'internat en demandant une adaptation et un infléchissement des règles permanents, ce qui alourdit la charge de travail des adjoints d'éducation et des agents de restauration.

Le lycée du Grand Nouméa accueille une population scolaire très hétérogène tant par son origine sociale qu'ethnique et géographique. Ainsi, 60 % sont issus de catégories socioprofessionnelles défavorisées; on compte 23 % de boursiers. C'est d'ailleurs à ce titre que l'établissement bénéficie du dispositif « Education prioritaire » dans le cadre d'une convention de partenariat qui le lie à l'IEP de Paris. Dans ce contexte, le lycée s'emploie à diversifier les dispositifs d'aide pour les élèves en difficulté, tant au niveau de l'internat que de l'externat. La population scolaire connaît une forte proportion de filles (60 %) et rencontre peu de difficultés en matière de violences ou d'incivilités, proportionnellement à ses effectifs, même si celles-ci tendent à s'accentuer depuis la rentrée 2019.

b) La structure pédagogique

Le lycée du Grand Nouméa accueille en 2019 une communauté de 1 843 élèves et étudiants, parmi lesquels 195 internes, dans une structure pédagogique très large, allant de la seconde aux classes préparatoires (CPGE ECT1 et ECE2), tout en intégrant trois filières de BTS (ESF3 - SIO4 - SP3S5), la préparation au DCG (Diplôme de Comptabilité et Gestion), une « Prépa Sciences Po » en application de la convention « Education prioritaire » signée entre le Vice-Rectorat et l'I.E.P. de Paris en 2009 et une prépa sanitaire et social.

En 2019, la structure pédagogique est la suivante :

Pré-bac

- 4 16 classes de seconde générale pour 487 élèves, soit un E/D de 30.43. Une cinquante d'élèves bénéficie d'un enseignement DNL, une quinzaine d'un enseignement LCK Drehu/Nengone, et une douzaine d'un enseignement du latin. Une classe regroupe tous les élèves de pôle espoir ou CHAM de 2^{nde} (30 élèves) bénéficiant d'un aménagement de leur emploi du temps pour combiner le double objectif scolaire/sportif (rugby, natation, judo, hand).
- 8 classes de première générale pour 208 élèves, soit un E/D de 26.
- une 1ère L: 19 élèves
- une 1ère ES-L : 30 élèves
- deux 1ère ES: 60 élèves
- quatre 1ère S: 99 élèves

L'enseignement du latin, la DNL, des LCK , de l'histoire des arts, des arts plastiques est proposé en barrettes à des élèves de plusieurs classes.

- 8 classes de première technologique pour 227 élèves :
- 3 divisions de ST2S (85 élèves, soit un E/D de 28.3)
- 5 divisions de STMG (142 élèves, soit un E/D de 28.4)

Au niveau de la voie générale et technologique, une quinzaine d'élèves relève des dispositifs sportifs CHAM/Pôle espoir.

- 9 classes de terminale générale pour 251 élèves, soit un E/D de 27.8
- trois T ES: 84 élèves
- deux T L:56 élèves
- quatre TS: 111 élèves

L'enseignement du latin, la DNL, des LCK , de l'histoire des arts, des arts plastiques est proposé en barrettes à des élèves de plusieurs classes.

- 9 classes de terminale Technologique pour 235 élèves, soit un E/D de 26.1.
 - une Tale Gestion et Finances : 28 élèves
 - une Tale Gestion/finances/ressources humaines : 17 élèves
 - une Tale Gestion des Ressources Humaines et Communication : 32 élèves
 - deux Tales Mercatique : 58 élèves
 - une Tale Systèmes d'Information de Gestion : 28 élèves
 - trois Terminales ST2S: 72 élèves

ECT: classe préparatoire « Economique et commerciale : option Technologie ».

ECE: classe préparatoire « Economique et Commerciale : option Economie ».

ESF: section de technicien supérieur en « Economie Sociale et Familiale ».

SIO : section de technicien supérieur en « Services Informatiques aux Organisations »

⁵ SP3S : section de technicien supérieur en « Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social ».

L'enseignement du latin est dispensé pour un petit groupe de ST2S et les LCK sont appréhendées sur 3 divisions.

Au niveau de la voie générale et technologique, 8 élèves relèvent du dispositif CHAM/Pôle espoir

Post-bac

3 sections de technicien supérieur (BTS) :

- BTS SIO (Services Informatiques aux Organisations) : 56 étudiants (1re et 2e année)
- BTS SP3S (Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social) : 58 étudiants (1re et 2e année)
- BTS ESF (Economie Sociale et Familiale) : 52 étudiants (1re et 2e année)

Le Diplôme de Comptabilité et Gestion (DCG) sur cinq semestres, pour 71 étudiants :

- DCG-19: 23 étudiants;
- DCG-18-19: 21 étudiants;
- DCG-17: 16 étudiants;
- DCG-16: 11 étudiants.

2 classes préparatoires (CPGE) en ECT et ECE, sur cinq semestres également :

- Prépa ECT (Economique et Commerciale, option Technologie): 54 étudiants, soit 22 en ECT1,
 22 en ECT2 et 10 en ECT bis
- Prépa ECE (Economique et Commerciale, option Economie) : 56 étudiants soit 19 en ECE1, 19 en ECE2 et 18 en ECE bis

1 Prépa aux concours paramédicaux et sociaux : 24 étudiants

Etant donné:

- La suppression du concours d'entrée en Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) sur tout le territoire national, avec accès à ces instituts exclusivement via PARCOUSUP
- Le choix de l'IFPSS de Nouvelle Calédonie de s'inscrire dans cette démarche et de supprimer le concours d'entrée
- La suppression de l'admissibilité des concours de travail social (Educateur Spécialisé, Educateur de Jeunes enfants, Assistant de Service Social), avec accès à l'admissibilité exclusivement via PARCOUSUP, la PREPA SANTE SOCIAL du lycée du Grand Nouméa, comme toutes les PREPA SANTE SOCIAL de France, est supprimée. Les oraux d'admission pour les concours sociaux seront décentralisés en Nouvelle Calédonie par l'IFPSS.

1 Prépa « Sciences Po » enfin, recrutant ses candidats parmi les élèves des classes Terminales S, L, ES, STMG. En 2019, 8 candidats se sont présentés aux épreuves orales d'admissibilité ; 4 ont été retenus pour présenter les épreuves d'admission à Paris en décembre 2019.

En 2019, une baisse d'effectifs est constatée (- 5 %) mais la structure reste à l'identique avec 16 classes de 2^{nde}, 16 classes de 1^{re} et 18 classes de terminales pour le pré-bac.

Avec l'avènement du lycée du Mont Dore, le lycée du Grand Nouméa pensait voir une décélération de ses effectifs. Avec une moyenne de 16 classes par niveau en Pré-bac, la personnalisation des parcours et l'attention qui doivent être portées à chaque élève est mal aisée. Les locaux sont insuffisants en nombre et parfois peu adaptés. Les espaces pour accueillir les élèves hors temps de cours sont également en nombre insuffisant et ne permettent pas un accueil à dimension humaine.

c) Evaluation et orientation

L'évaluation est conduite de manière traditionnelle, chaque niveau mettant en place des épreuves communes dans un nombre limité de disciplines. Les examens blancs sont organisés à l'écrit et à l'oral, en première, terminale et BTS. Le nombre de divisions par niveau rend difficile l'organisation systématique de devoirs réunissant tous les élèves d'un même niveau.

Il conviendrait de développer des stratégies d'évaluation de compétences suivies d'un processus adéquat de remédiation. Une expérimentation a lieu dans ce sens dans une classe de 2nde à la rentrée 2019. Dans cette optique, le renforcement des liens entre les classes de 3ième et de 2nde ainsi qu'entre 2nde et 1re est indispensable. Avec l'avènement de la réforme du lycée, l'intervention ciblée et massive des corps d'inspection serait essentielle.

On remarque en effet que si les résultats aux examens du baccalauréat ou des BTS et diplôme en 3 ans sont relativement bons et en phase avec les résultats académiques, ils demeurent inférieurs au taux métropolitain. En 2018, le taux de réussite au baccalauréat général est de 5 points au-dessus de la moyenne académique mais de 3 points au-dessous du taux métropolitain. Pour le baccalauréat technologique, le taux obtenu est identique au taux académique, soit en forte baisse par rapport à 2017, et toujours de 8 points inférieur au taux métropolitain.

On note également que le taux de non orientation en 1re oscille entre 16 et 20 %, soit pour 2018 un taux de passage en 1re de 81 %.

En 2018, 90 stages passerelles ont été proposés aux élèves de 2nde ; au moment de l'orientation 2nde Pro/1re Pro au 3e trimestre, ce sont 75 élèves qui se sont dirigés vers la voie professionnelle. 2.5 % ont redoublé. Ce nombre restant élevé, il est essentiel que les équipes pédagogiques soient mieux préparées à l'accompagnement de leurs élèves pour les conseiller avec pertinence dans leur choix d'orientation. Pour les 2nde, l'accompagnement personnalisé mis en œuvre dans le cadre de la réforme doit trouver toute sa place pour aider au mieux les élèves à effectuer un choix responsable des enseignements de spécialité en 1re.

Ainsi, envisager une baisse du taux de non-orientation en 1re à 10 % ne parait pas déraisonnable. Ceci ne saurait être fait sans considérer la perspective de réussite au baccalauréat qui, à l'heure actuelle se situe à 84 % pour un élève de 2nde inscrit au lycée du grand Nouméa.

Il va de soi qu'avec l'avènement de la réforme du lycée, les séries disparaissant au profit des enseignements de spécialité, il faudra être vigilant quant à la construction des classes de façon à ne pas tendre vers un nouveau lissage de séries.

Pour les élèves de terminale, le nombre de redoublants apparait comme croissant chaque année. En 2018, c'étaient 56 candidats au redoublement, en 2019, 77. Le poids de ces redoublants pèse lourdement sur la structure avec, parfois, 1/3 des effectifs redoublants pour une division à 32 élèves. Il est crucial de réfléchir à une prise en charge personnalisée de ces élèves pour leur donner toutes leurs chances de réussite que ce soit au niveau de la motivation, du choix à l'orientation, de la régulation de l'absentéisme.

Concernant les résultats en post bac, ils sont très honorables en BTS ESF (89%), et en progression sur les 4 dernières années. Pour les spécialités SP3S et SIO, les résultats réguliers autour de 75 % sont moins significatifs, mais restent acceptables au vu des résultats nationaux (76 %).

Il convient sans doute d'améliorer ce résultat en travaillant davantage avec les étudiants sur leur motivation autour de ces formations puisque l'on constate une déperdition importante dans certaines séries en cours d'année.

RESULTATS BAC 2018

Mentions

	Présents	Admis grou		АВ	В	ТВ	2nd groupe	Refusés	Admis 2nd groupe	тот	AL ADMIS 2018	2017	2016
Série L	57	79%	45	12	7	2	7	5	7	52	91%	88,00%	94,80%
Série ES	98	64%	63	19	10	4	23	11	16	79	80%	88,10%	92,20%
Série S	134	68%	91	23	21	14	26	16	21	112	84%	82,00%	84,40%
Bac général	289	69%	199	54	38	20	56	32	44	243	84%	85%	88,90%
Série ST2S	79	71%	56	14	12		17	5	13	69	87%	94,60%	92,90%
Série STMG GF	50	42%	21	6			17	11	16	37	74%	90,70%	81,20%
Série STMG Merca	61	41%	25	11	2		21	14	13	38	62%	87,80%	89,00%
Série STMG RH	47	64%	30	8	3		11	5	9	39	83%	74,50%	62,50%
Série STMG SIG	33	45%	15	3			8	9	6	21	64%	82,10%	76,70%
Bac Technologique	270	55%	147	42	17	0	74	44	57	204	77%	88,90%	84,80%
TOTAL BAC 2018	559	62,00%	346	96	55	20	130	76	101	447	80,50%	86,95%	86,85%

4) Fonctionnement et pilotage de l'établissement

a) Le corps enseignant

A la rentrée 2019, le corps des personnels enseignants est constitué de 160 personnes d'une moyenne d'âge de 46 ans, donc jeune et présentant un taux certain de stabilité (>6ans). Certains professeurs enseignent uniquement en pré-bac, d'autres exclusivement en Post-bac. D'autres encore sont amenés à enseigner indistinctement en second cycle ou supérieur. C'est une équipe qui est attentive aux résultats des élèves, exigeante, dynamique et impliquée. Leur action requiert cependant une coordination plus forte dont la mise en œuvre permettra, compte tenu de la taille de l'établissement, de mieux appréhender toutes les formations et d'accompagner au mieux les élèves et les étudiants en donnant davantage de cohérence et de sens aux enseignements.

Il conviendra de mobiliser différemment les enseignants représentant les disciplines au conseil pédagogique afin de mettre en évidence les vertus d'une approche plus pédagogique de cette instance. Les membres du conseil pédagogique doivent se sentir davantage investis du rôle qui leur est attribué et être davantage force de proposition notamment dans la mise en place de la réforme du lycée. Les choix qui devront être faits par l'établissement dans le cadre de la réforme, doivent l'être dans un esprit constructif et dans l'idée d'accompagner au mieux les élèves, en adéquation avec le principe de continuum bac-3/bac+3.

b) Le CDI

Les professeures documentalistes actuellement en poste assurent une présence dynamique et favorisent la mise en place de nombreux projets. Avec l'évolution du règlement intérieur générant une présence plus importante des élèves dans l'établissement, le CDI trouve toute sa place dans l'accueil des élèves. Afin d'optimiser l'amplitude d'accueil, un adjoint d'éducation a été recruté sur un volant d'heures pour assurer l'accueil strict des élèves, ce qui permet aux professeures documentalistes d'accompagner davantage les élèves dans le cadre de leurs recherches ou d'impulser d'autres projets.

Le projet CDI existe ; il reste à l'intégrer de façon plus visible au sein d'une perspective propre à l'établissement dans son ensemble.

c) La vie scolaire

L'équipe vie scolaire compte 20 adjoints d'éducation et 4 CPE (3 titulaires et 1 BMP). Les adjoints d'éducation travaillent sur l'internat et l'externat avec un temps moindre sur ce dernier pour les 2 équipes qui interviennent en alternance hebdomadaire sur l'internat. Il y a peu de mouvement sur l'équipe d'adjoints d'éducation, les titulaires étant stables. L'équipe des CPE connait davantage de changement, notamment du fait de la non pérennité du 4e poste. Les 4 CPE ont fait le choix d'un suivi de niveau (2^{nde}, 1^{re}, Tle, Post-bac), dans l'idée de mieux suivre une cohorte d'élèves. Cela présente un avantage pour le CPE de niveau, mais un inconvénient pour les autres CPE quand le CPE de niveau est absent.

Il ressort du fonctionnement de cette équipe, qu'une dynamique entretenue autour d'un projet vie scolaire lisible et structuré constituerait un apport supplémentaire non négligeable dans la prise en charge des élèves. La transformation du BMP CPE en poste permettrait d'asseoir de façon plus pérenne la cohésion de l'équipe. Une partie des ressources humaines gagnerait à être mieux utilisée pour permettre, notamment, une meilleure couverture de traitement de l'absentéisme.

La formalisation d'actions menées en collaboration avec les autres membres des équipes pédagogiques et éducatives devrait permettre d'abonder le projet de vie scolaire et donc le nouveau projet d'établissement. Ainsi, clarté des objectifs, cadrage des actions et mise en cohérence sont nécessaires pour générer une dynamique au bénéfice de tous les élèves.

d) Les services sociaux et de santé

L'infirmerie, avec deux postes d'infirmier à temps complet, a toute sa place dans le fonctionnement de l'établissement. Avec une amplitude d'ouverture calquée sur les horaires de l'établissement, c'est un lieu très fréquenté des élèves. En 2018, il y a eu 3 990 passages à l'infirmerie dont :

Elèves : 3947 Personnel : 43

Moyenne par demi-journées: 13

Les deux infirmiers sont très investis dans l'accueil réservé aux usagers et ont à cœur d'œuvrer sur un axe de prévention à la santé. Des actions sont également menées en faveur des élèves internes. L'assistante sociale assure quant à elle une permanence de 4 ½ journées par semaine. Avec 1,3 M de budget dans le cadre du Fonds social lycéen, de nombreuses familles peuvent être accompagnées sur le plan financier : prise en charge de transports, de demi-pension, de fournitures scolaires ou encore location de manuels.

La psychologue de l'Education Nationale assure quant à elle 2 jours ½ de permanence ; c'est une ressource précieuse dans les liens que l'établissement doit tisser avec les familles. Elle apporte également au niveau de l'équipe pédagogique comme des élèves, une contribution active à l'information à l'orientation.

Même s'ils répondent à l'attente et à la demande des usagers, il convient de donner à ces services l'opportunité de développer une synergie avec les autres acteurs de la communauté éducative et pédagogique. En 2019, cela s'est concrétisé dans le cadre du fonctionnement des GOPR et du CESC dont l'existence dépasse désormais la structure symbolique.

e) Le service de gestion et d'intendance

Le service de gestion est piloté par la gestionnaire agent comptable, adjointe au chef d'établissement, en poste dans l'établissement depuis 2004. Elle est aidée de 4 secrétaires d'intendance et supervise une équipe de 37 personnes.

Pour 2018, le résultat apparaissait comme excédentaire de 2 401 322 XFP. Le fonds de roulement représente le fonds de réserve disponible soit 38 770 223 XFP + la valeur du stock de 135 067 XFP. L'achat des immobilisations soit un investissement de 20 980 932 XFP a été financé par les subventions spécifiques du gouvernement de Nouvelle-Calédonie pour 15 944 776 XFP et 5 036 156 XFP par le fonds de réserve du lycée. S'appuyant sur une maîtrise parfaite du budget avec 80 jours de trésorerie au 31/12/2018, la situation financière du lycée du grand Nouméa permettra des investissements sur fonds propre en matière de travaux de réhabilitation des parkings en 2019 et de sécurisation de l'établissement.

f) Les parents

Deux associations de parents d'élèves sont présentes dans l'établissement : l'APE et le GPE. Elles participent aux instances et aux projets de l'établissement. La faible mobilisation des parents aux élections des parents d'élèves (9 % en 2019) est un frein à leur représentativité. Néanmoins, les personnes élues sont investies dans le fonctionnement de l'établissement.

En conclusion, au terme de cette présentation, quatre priorités pour l'établissement pourraient se dégager :

- 1) Redonner à la vie scolaire une nouvelle identité, plus à même de contribuer à l'épanouissement des élèves, à leur encadrement et à leur réussite. Il conviendra donc de travailler, de façon collégiale, autour d'un véritable projet de vie scolaire inscrit lisiblement dans le nouveau projet d'établissement 2020-2022. Les actions menées, en concertation et en collaboration avec les équipes pédagogiques et les parents, doivent avoir un impact favorable sur les conditions de réussite des élèves
- 2) Se saisir de la réforme du lycée dans un souci d'amélioration de la performance et de culture de la réussite et de l'ambition. Pour cela, il faudra impulser une politique de lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire et répondre aux besoins des élèves par la mise en place de dispositifs adaptés (accompagnement personnalisé). Il faudra veiller à les accompagner de façon plus pertinente et plus concrète dans leurs choix à l'orientation. Un travail sur la liaison collège/lycée devrait permettre de mieux préparer les élèves à leur entrée au lycée. Les équipes pédagogiques devraient bénéficier de formations leur permettant de mieux appréhender l'orientation de leurs élèves, notamment dans leur choix d'enseignements de spécialités, dans l'idée d'un continuum bac-3/bac+3 et d'un meilleur taux de passage de la seconde vers la première. Ils devraient également mieux être préparés à l'accueil d'un nouveau public arrivant en seconde
- 3) Promouvoir le numérique en élaborant un diagnostic partagé avec les différents partenaires et en formant les personnels à de nouvelles pratiques. Pour cela, il faudra impliquer davantage les acteurs de la communauté éducative pour tendre vers une réflexion collective, force de propositions. Une amélioration des conditions d'accès au réseau apparait comme incontournable pour remédier à la fracture numérique dont sont victimes les usagers de l'établissement
- 4) Améliorer l'accueil des élèves en réhabilitant les modes d'accès à l'établissement, en impulsant l'aménagement d'espaces plus conviviaux et plus propices au travail, en permettant l'optimisation d'occupation des salles, en engageant des travaux de réhabilitation et en favorisant les conditions de vie des élèves et des personnels.

II- BILAN DU PROJET D'ETABLISSEMENT 2016-2019

1) Bilan pédagogique projet d'établissement 2016-2018

a) Axe 1 : Amélioration de la performance et de l'offre de formation

Le lycée s'est fortement investi dans la mise en œuvre de parcours d'orientation et d'insertion professionnelle au bénéfice des élèves relevant du pré-Bac (orientation en classe de Seconde avec la mise en place de stages passerelle visant la personnalisation des parcours, participation aux semaines de l'orientation) comme du post-Bac (journées banalisées sur l'orientation, journées école-entreprise, participation au Salon de l'Etudiant, carrefour des formations...). En matière de réduction des écarts de réussite au Baccalauréat et de lutte contre les inégalités scolaires, le lycée s'est engagé chaque année dans des opérations phare comme l'internat pédagogique (HSE + IMP), le tutorat en classe de Seconde (HSE) et le renforcement des performances en français (HSE Projet Voltaire).

L'attractivité du CDI est révélée par l'investissement dynamique des professeures documentalistes, à l'initiative de nombreux concours, expositions. L'ouverture aux organisations s'est par ailleurs illustrée par le renforcement de la liaison Ecole-Entreprises (partenariat EPA - Entreprendre pour Apprendre / création de quatre mini-entre-prises) et par le travail visant à obtenir une labellisation "Lycée des métiers" dans la filière sanitaire et sociale.

L'offre de formation s'est également élargie en 2018 avec l'avènement des arts (histoire des arts et arts plastiques). Le partenariat "Education prioritaire" avec l'IEP de Paris a été pérennisé et a permis, au cours des 3 dernières années à 24 élèves de présenter les oraux d'admissibilité, 13, les oraux d'admission et 4 intégrations Sciences Po Paris.

Le lycée accueille chaque année une trentaine d'élèves ayant l'ambition de réussir un double parcours scolaire et sportif au titre des classes CHAM ou des pôles Espoir.

b) Axe 2 "Le numérique au service des apprentissages et de la réussite des élèves"

Concernant la dimension numérique de l'établissement, le lycée du Grand Nouméa a connu quelques dysfonctionnements dans la mise en œuvre de l'outil informatique au service des apprentissages et de la réussite des élèves :

- l'accès à la WiFi, pourtant indispensable pour les élèves et étudiants, n'a pas pu être activé dans des conditions satisfaisantes et fait défaut dans de nombreuses zones, notamment celle de l'EPS pour qui un accès WIFI favoriserait la gestion et le suivi des élèves. Au CDI, le débit Internet s'avère insuffisant dès lors que plus de 3 ordinateurs sont connectés.
- le renouvellement du parc informatique, pourtant inscrit dans le cadre d'un contrat d'objectifs n'est toujours pas finalisé maigré une dotation complémentaire de quelques PC fixes et mobiles qui a été récemment octroyée à l'établissement. Des tablettes, faute de paramétrage, n'ont pas pu être utilisées.
 - De nouvelles missions définies pour les 2 RNE (IMP) devraient permettre d'établir, en liaison avec le RNT, un diagnostic permettant de mieux analyser les besoins et donc d'évoluer.

c) Axe 3 "Ouverture artistique et culturelle"

Les actions relevant de l'axe 3 ont mis l'accent sur la mise en œuvre d'un parcours d'éducation artistique et culturel. D'autres actions ont également été conduites pour promouvoir la culture scientifique et l'éducation au développement durable, actions ayant remporté un franc succès notamment lors des semaines des mathématiques et des sciences qui se déroulent en fin d'année dans l'établissement. D'autres actions ont agrégé ces thématiques : la participation à la Fête de la Science ; labellisation "E3D" (Etablissement en démarche de développement durable), atelier

"Recyclage" au niveau de l'Internat ; projet "Au fil du recyclage" en économie-gestion (volet ouverture à l'environnement + volet ouverture à l'international).

Grâce à l'aide apportée par l'association des parents d'élèves, de nombreux projets culturels ont pu voir le jour. Les élèves ont pu bénéficier de nombreuses visites (musées, expositions, théâtre, cinéma...) qui ont contribué à l'enrichissement de leur Parcours artistique et culturel. De nombreux ateliers sont proposés, notamment sur la pause méridienne : scrabble, danse, graff, revégétalisation forêt sèche, théâtre espagnol, musique, sports...)

d) Axe 4 "L'ouverture à l'international"

Au lycée du Grand Nouméa, l'ouverture à l'international s'est traduite par un élargissement de l'offre en DNL (Histoire-géographie, SVT et sciences physiques, économie-gestion), la mise en œuvre d'un partenariat scolaire international avec le lycée Claude Gay d'Osorno (Chili) consistant dans un appariement avec échange scolaire et mobilité individuelle de longue durée. Cette dernière période triennale a été marquée par la promotion d'actions de coopération dans la zone Pacifique avec deux actions : « une école pour tous au Vanuatu », ce qui a permis à une vingtaine d'étudiants de PMED de se rendre au Vanuatu et de s'immerger dans une ambiance humanitaire à l'international. Le projet « Solidarité Tanna » porté par des étudiants de SP3S leur a permis d'appréhender les politiques sanitaires et sociales du Vanuatu et de développer une démarche de projet travaillée dans le cadre de leur formation. Dans le cadre du concours « Raconte-moi l'Europe dans le Pacifique » proposé aux élèves de première par le vice-rectorat, sur une initiative du député européen Maurice Ponga, c'est une trentaine d'élèves qui a pu se rendre à Paris et à Bruxelles. Une trentaine d'élèves de 1^{re} technologique se rendra également en Australie, à Brisbane, dans le cadre de son projet : «L'innovation managériale dans les entreprises ».

e) Axe 5 "Action éducative au bénéfice des élèves" :

Des actions visant à l'amélioration de l'accueil des élèves ont été développées comme l'éducation à la santé et à la citoyenneté (santé sexuelle, lutte contre les conduites addictives, classe "Défense et sécurité globale", lutte contre le harcèlement et le décrochage scolaire (IMP) et les violences en milieu scolaire, l'éducation à l'égalité à l'Ecole (IMP référent E3E). Un groupe d'élèves de 1^{re} STMG relevant du dispositif « Défense et sécurité globale » a aussi pu effectuer, chaque année, un séjour dans le nord afin d'approfondir la connaissance des institutions calédoniennes, de mieux comprendre les territoires de proximité, de mieux cerner les acteurs et les enjeux de l'aménagement des territoires, en lien avec les programmes d'EMC et de géographie de 1^{re}.

Des ateliers ont également permis aux élèves de faire preuve d'investissement et de créativité (scrabble, regards croisés, danse, jardinage à l'internat, atelier de relaxation...)

Grâce à la contribution apportée par les parents d'élèves, l'accueil physique et spatial des élèves a été amélioré : construction de farés, tables et bancs.

2) Bilan financier projet d'établissement 2016-2018

BILAN FINANCIER PE 2016

Axe 1	Journée d'intégration CPGE, Projet Voltaire, Langage des signes	700 000
Axe 2	Accès au numérique	800 000
Axe 3 et 5	Transports sorties culturelles, ateliers, Promotion de la santé	4 837 329
Axe 4	Accueil des Chiliens, Nouvelle Zélande (Rotorua et Coromandel), Vanuatu et Raconte-moi l'Europe	2 636 829
TOTAL		8 975 158

BILAN FINANCIER PE 2017

TOTAL		5 421 891
Axe 5	Classe défense, Vie scolaire à l'internat, Ateliers, Promotion de la santé	1 144 916
Axe 4	Voyage au Vanuatu, à Auckland, "Raconte-moi l'Europe" en Australie et au Chili	1 782 478
Axe 3	Eco Label E3D, Ateliers danses, transports des sorties culturelles	1 200 906
Ахе 1	Langage des signes, Projet Voltaire, Ecole-entreprise, Promotion filières d'excellence (CPGE)	1 293 591

BILAN FINANCIER PE 2018

Axe/fi	ches	ACTIONS	Prévision	PE	Dons/Subv	FCT / Familles	TOTAL ACTION
	2	Coaching CPGE	100 000		0	rannies	TOTAL ACTION
	5	Organisation Forum CPGE		36 800	250 000		286 80
	6	Séminaire d'intégration CPGE	170 000		200 000		496 23
AXE 1		Promotion filière Expert					+30 Z3.
G 000000 810000 7940 8850 V	7						
	11		300 000	300 000	0		300 000
		Institutions/publics Province					
	15	Nord		1 480	185 000	95 000	281 480
	28	Atelier "Scrabble"	24 000	23 866			23 866
	29	Atelier "Cinéma-court-métrage"	. 0				
	20	Atelier Ecriture créative	110 000				
	32	Atelier "Regards croisés"	75 000	75 000	100 000		175 000
	33	Atelier web radio	0				
AXE 3	34	Atelier danse "WeCeCa"/Internat	125 000	50 000	50 000		100 000
	35	Atelier je peins donc je suis	140 000				
	36	Semaine des Sciences	0	54 600	52 500		107 100
	37	Semaine des Mathématiques	40 000	0	110 000		110 000
	38	Atelier "Travaux manuels"	145 000	35 212	20 000		55 212
	39	Eco-Label "E3D"	100 000	11 100			11 100
	40	Amitiés-Amistades	150 000	150 000	30 000	489 317	669 317
AXE 4	41	Vanuatu : une école pour tous	250 000	250 000	878 038	542 400	1 670 438
	42	Projet "Solidarité Tanna"	0	6 279	810 000	1 120 000	1 936 279
	44	Projet Vie scolaire-EXTERNAT	0	120 000		1 120 000	120 000
	45	Projet Vie scolaire-INTERNAT	0	173 873			173 873
	46	Education Santé et Citoyenneté	270 000	128 000			128 000
AXE 5	48	Lutter contre la sédentarité					128 000
		Classe Défense et Sécurité					
	50	Globale	0	0	120 000		120 000
	53	Défi Lecture/Labellisation "3E"	31 000				220 000
		TOTAL	2 030 000	1 736 445	2 805 538	2 246 717	6 788 700
Autres		Financement par la subvention"An	nélioration A	ccueil Elèves	ı		1 582 178
		Total général					8 370 878
							03/08/8

III- LE PROJET D'ETABLISSEMENT

1) Définition du projet d'établissement

L'article 3 du titre II de la délibération n° 77 du 28 septembre 2015 portant statut des établissements publics d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (EPENC) réaffirme l'autonomie pédagogique et éducative des établissements publics d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie : « Les EPENC disposent, en matière pédagogique et éducative, d'une autonomie pour adapter l'action éducative, compte tenu des caractéristiques et de l'environnement de l'établissement ».

Le projet d'établissement est défini dans les articles 4 et 5 de cette même délibération : « Dans chaque EPENC, le projet d'établissement définit sous forme d'objectifs et de programmes d'action, les modalités particulières de mise en œuvre de la politique éducative de la Nouvelle-Calédonie, dans le strict respect des programmes d'enseignement, en prenant en compte les prévisions relatives aux dotations. Le projet est adopté par le conseil d'administration, sur proposition de l'organe compétent de l'établissement en matière de pédagogie ».

Le Projet d'Etablissement s'appuie également sur l'évaluation du précédent projet d'établissement triennal (2016-2019), sur une analyse des spécificités internes et sur une réflexion autour des valeurs éducatives que nous devons véhiculer auprès de nos jeunes. Le projet d'établissement doit apporter sa contribution à la construction d'un destin commun calédonien par une amélioration sensible des performances et du climat scolaire.

2) Contextualisation du projet d'établissement

Le PENC a défini 4 objectifs transversaux :

- 1) <u>Développer l'identité calédonienne</u> : l'école est un lieu d'échanges et d'apprentissages pour favoriser la compréhension mutuelle, la tolérance, le respect et le vivre ensemble
- 2) <u>Considérer la diversité des publics pour une Ecole de la réussite pour tous</u>: un enseignement de qualité est identique à tous les élèves, quelle que soient leurs origines géographiques, culturelles et sociales. L'enseignement dispensé repose sur l'acquisition d'un socle commun de connaissances, de compétences et de valeurs par chaque élève. Cet ensemble fonde le contenu des programmes enseignés
- 3) Ancrer l'école dans son environnement, un climat scolaire au service de l'épanouissement des élèves: le bien être de l'élève, tant physique que mental et social, est un élément de sa réussite. La NC garantit à chaque enfant, dans le respect de la culture de chacun, un environnement de travail favorable à son épanouissement personnel, un accès équitable à l'éducation pour la santé et à l'éducation au développement durable, un accès à un service sanitaire et social scolaire, une prise en charge adaptée des enfants à besoins éducatifs particuliers
- 4) Ouvrir l'Ecole sur la région Océanie et le monde : la NC favorise l'adaptation permanente de l'Ecole pour répondre aux défis qu'imposent la mondialisation et les évolutions technologiques

La démarche du projet d'établissement

Lors des deux ½ journées pédagogiques des 3 et 26 juillet 2019 consacrées à la réécriture du projet d'établissement 2020-2022, les acteurs de la communauté éducative ont réfléchi autour de trois axes prioritaires scindés en 7 ateliers :

- Thématique 1 : « Viser la performance dans la mise en œuvre de la réforme du lycée » :
- Atelier 1 : Améliorer la qualité du travail des élèves ainsi que de leur formation culturelle et intellectuelle

 Atelier 2 : Favoriser la transmission des valeurs républicaines, développer les capacités d'adaptation

• Thématique 2 : « Qualité de vie et bien-être au lycée »

- Atelier 1 : Projet vie scolaire

Atelier 2 : Climat scolaire

- Atelier 3 : Promotion du post-bac

• Thématique 3 : « Promotion du numérique dans l'établissement »

Atelier 1 : Quelles pédagogies innovantes en lien avec le numérique ?

- Atelier 2 : Comment impulser une nouvelle communication interne numérique au LGN ? Un pilote par thématique a été désigné de même qu'un rapporteur par atelier. Il s'agissait de concevoir des projets transversaux pour une approche plus globale du projet.

4) Synthèses des rapporteurs

Thématique 1 : Viser la performance dans la mise en œuvre de la réforme du lycée

Atelier 1 Améliorer la qualité du travail des élèves ainsi que leur formation culturelle et intellectuelle.

Plusieurs points ont été mis en évidence concernant les possibilités d'amélioration :

- L'accueil des élèves entrant : les élèves de seconde, mais aussi les élèves de première année de BTS issus de bac pro;
- Développement de l'identification des difficultés en lecture/écriture, au-delà des tests de positionnement en classe de seconde;
- Développement de l'interdisciplinarité;
- Développement du tutorat (par les enseignants ou par les pairs).

Un certain nombre de pistes ont été évoquées pour chacun de ces points.

- Concernant l'accueil des élèves entrant, il est suggéré de développer des actions de communication entre élèves de troisième du bassin et élèves de seconde, afin de faire partager aux collégiens l'expérience des élèves déjà au lycée. Cela peut se faire par le biais de communication dématérialisée, d'intervention d'élèves de seconde devant des classes de troisième ou d'immersion d'élèves de troisième dans un classe de seconde.
- Pour l'identification des difficultés en lecture/écriture un des principaux indicateurs est la difficulté des élèves à comprendre les consignes, analyser un problème et rédiger une réponse.
 Cela relève donc de l'ensemble des disciplines et pas seulement du Français.
 Concernant la remédiation, il est proposé de développer et généraliser le projet Voltaire et il
- est demandé que le responsable puisse bénéficier d'une Indemnité pour Mission Particulière.

 Plusieurs projets de travail en interdisciplinarité ont été proposés, par les enseignants de la filière ST2S ou par les enseignants intervenant en Enseignement Scientifique en première générale.
- En ce qui concerne le tutorat, plusieurs voies sont envisagées. La première, classique, consiste à permettre à des élèves identifiés de bénéficier de conseils dans l'organisation de leur travail. D'autre part, un système de SOS, permettant aux élèves ayant besoin d'une aide dans leur travail de s'adresser à un enseignant, volontaire. À cet effet, il est demandé que soit attribuée une salle « dédiée » où les élèves pourront se rendre. La salle bénéficiera d'un emploi-dutemps où les enseignants volontaires pourront s'inscrire sur des créneaux où ils sont libres, et où ils recevront les élèves ayant besoin d'aide. Enfin, il est envisagé de proposer un tutorat par les pairs, assuré par des élèves volontaires sur un groupe identifié, les élèves volontaires pouvant être récompensés pour leur investissement.

Concernant le volet culturel, quelques projets ont été évoqués :

- Un projet de voyage « Faites vos Jeux », présenté par MM. Wild et Darjana autour des Jeux Olympiques de Tokyo en 2020. Il s'agit d'un séjour de 10 à 14 jours au Japon qui s'adresse à 15 élèves (seconde ou première en 2019) selon des critères stricts (pratique du Japonais en LVB, suivi de l'option DNL et pratique sportive de haut niveau).
- Reconduction du projet Éloquence pour toutes les premières STMG, sur inscription en partenariat avec l'Île Ô Livres et la médiathèque de Koutio.
- Reconduction du projet de voyage « Une école pour tous », voyage humanitaire au Vanuatu pour les étudiants de BTS ESF2.
- Demande de possibilité de partenariat avec des institutions culturelles dans le cadre de l'enseignement d'Histoire des Arts.
- Reconduction du projet Chili Amitiés-Amistades avec des élèves de 1^{re} et Tle de l'enseignement de spécialité LLCE Espagnol

Thématique 2 : Qualité de vie et bien-être au lycée



ATELIER 2:

Sensibiliser au développement durable et aux gestes éco-citoyens

Julie Chatel, professeur, est désignée rapporteur et rédige ce compte-rendu.

Nous vivons dans un monde ouvert, connecté ou l'échelle du temps est devenue l'instantanéité. La population mondiale et plus précisément la population calédonienne croissant, il faut apprendre à consommer autrement, à faire attention aux autres et à notre environnement, aussi nous devons développer le sens du partage, de la solidarité de l'entraide.

Adopté dès le 24 avril 2014 par le Conseil d'administration, le projet d'obtenir l'éco label « Environnement et Développement Durable », initié par la Nouvelle-Calédonie, s'est traduit par nombre d'actions visant à impliquer les élèves de l'établissement et qui ont permis au LGN d'être labellisé "E3D" en niveau I, fin 2014.

Depuis 2015, le dossier "E3D" est inscrit au projet d'établissement du LGN. Un référent est a été identifié. Il a animé un groupe de travail dont l'objectif était d'entretenir la dynamique et de viser à obtenir le niveau II de l'éco-label.

Le groupe de travail a obtenu le niveau II en 2018.

L'objectif est maintenant d'obtenir le niveau III de l'éco label à l'horizon 2020

Objectifs dans le cadre du projet d'établissement :

- ✓ Impulser des projets disciplinaires ou co-disciplinaires de développement durable ou dans le cadre d'une démarche globale établissement en lien avec le conseil pédagogique
- √ Développer les liens avec les familles et les partenaires institutionnels
- ✓ Favoriser l'innovation pédagogique
- √ Veiller au maintien d'un environnement scolaire propice au bien-être et à la réussite des élèves et des personnels

Elaborées en 2017-2018-2009, les actions décrites dans un récapitulatif seront poursuivies dans le cadre du projet d'établissement (voir synthèse E3D ci-après) et se déclineront en 2020. Pour 2020, quatre objectifs sont prévus et se déclinent en plusieurs actions.

Les actions que l'on pourrait mettre en place s'inscrivent donc dans 2 volets :

I. <u>Les éco-citoyens</u>

1. projet « E pop »

- Partenariat avec L'IRD dans le cadre d'une convention avec la proposition de formation gratuite (10H00) par un journaliste et la participation d'intervenants professionnels.
- Création de clubs EPOP au sein du lycée constitués d'élèves et d'étudiants qui réfléchissent sous la forme de créations de capsules vidéo aux incidences du réchauffement climatique ou d'autres thématiques santé ou social en Nouvelle Calédonie.

2. créer un site de co voiturage

 Afin de lutter contre le réchauffement climatique mutualiser les moyens de transports en direction des élèves pré et post bac semble une solution pertinente. L'on pourrait demander la participation des BTS SIO 1 ère année pour la conception d'un site internet. Inciter les Actions favorisant la mobilité des acteurs à moindre coût carbone (déplacement à bicyclette, marche à pieds ...)

3. réduction de la facture énergétique

- ✓ Afin de réduire la consommation de feutres pour tableau blanc qui abiment de plus les tableaux, nous proposons de les remplacer par des solutions écologiques qui durent plus longtemps et sont moins couteuses (Stabilo Woody...). Les proposer à la rentrée aux collègues qui souhaitent les tester. D'autres initiatives sont à prévoir dans l'année.
- ✓ Favoriser l'utilisation des ampoules basse tension, pose de régulateurs aux climatiseurs dans les salles, logiciel d'extinction des ordinateurs sous minuteurs ...

4. La mise en place de panneaux solaires sur les toits des bâtiments et récupération des eaux de pluies

L'ensoleillement et la pluviométrie en Nouvelle Calédonie permet de mettre en place ce type d'énergie non polluante.

5. la conception d'un savon biologique par les classes de seconde option sante sociale

Qui serait mis à disposition dans les toilettes

6. la mise en place du dispositif « classe verte »

En partenariat avec la Province Sud immersion de 2 à 5 jours dans le sud afin de découvrir les gestes éco citoyens avec un groupe ou un demi-groupe.

7. la mise à disposition de poubelles de tri dans les salles et aux abords du lycée

Recherche de partenariat à prévoir pour récupérer les poubelles triées

8. La minute propre

Responsabiliser les élèves et les enseignants sur l'importance de garder un espace de travail propre et lutter contre les actes d'incivilités. (proposition de mise en place de brigades de nettoyage en appui aux agents, planifier des nettoyages du lycée pour l'ensemble des classes à l'année...)

II. <u>Les projets inter disciplinaires</u>

9. Le fond documentaire

- ✓ Constituer, si besoin, avec les professeures documentalistes un fonds documentaire : livres, revues, articles de presse, documentaires...
- ✓ Communiquer, via le site internet de l'établissement, sur les actions menées dans le cadre de la politique E3D de l'établissement
- ✓ Etablir, puis pérenniser des liens avec les différents partenaires liés à la mise en œuvre d'une
 politique d'environnement et de développement durable (collectivités, institution,
 associations, entreprises...)

10. Mise en place d'actions de théâtre forums théâtre et initiation au théâtre:

- ✓ Proposition d'intervention de la compagnie pacifique et compagnie pour les classes intéressées Proposition de convention avec le théâtre de l'île:
- Développer les connaissances sur les incidences du réchauffement climatiques et ses incidences
- ✓ Initiation au théâtre : travail sur la voix et le corps en vue de la préparation d'un spectacle en cours d'année

11. Organiser et planifier des journées thématiques dans le cadre de la politique à l'éducation à l'environnement et au développement durable

- ✓ Mettre en œuvre, dans le cadre d'un CESC, ouvert aux membres de la communauté scolaire et à des partenaires extérieurs, une politique d'éducation à la santé destinée à rendre l'élève acteur.
- Exposition au CDI et dans le lycée sur la thématique toute l'année.
- ✓ Organisation de débats (plusieurs sujets : changement climatique, des forêts pour un programme d'échange de graines, développement durable, la récupération des eaux, surconsommation...) soit le mercredi sur le créneau de l'atelier ciné, soit en remplacement d'un professeur absent, soit quand les élèves n'ont pas cours (le mardi de 10h20 à 13h, le vendredi après-midi).

Organisation d'une Journée du développement durable :

- 1. Favoriser toute l'année sur des niveaux différents des projets éco responsable au sein du lycée
- 2. Présentation des projets lors d'une journée développement durable en faveur du d'actions concrètes au sein du lycée

- 3. Création d'un prix qui sera remis à la fin de la journée aux 3 meilleurs projets. Ceux-ci seront mis en place dans le lycée....
- 4. Prévoir des partenariats avec des entreprises qui seront membres du jury en compagnie d'une équipe d'enseignants et d'administratifs

12. Poursuites des actions 2019 :

Poursuite des plantations d'espèces endémiques, déjà engagée en 2016 en partenariat avec l'entreprise "Sud Forêt", dans le cadre des enseignements d'exploration "Sciences et Laboratoire" (4 groupes de 16 à 18 élèves) et sous le pilotage conjoint de Mesdames HUSSON-GRIMAUD et WILLEMOT. L'objectif est ici de contribuer à l'amélioration des espaces verts tout en y associant des activités éducatives et culturelles liées à la connaissance du milieu naturel calédonien, et plus particulièrement celui de la forêt sèche (notion d'écosystème);

Poursuite de l'aménagement d'un espace dédié à la perma culture (projet initié dès 2016 sous l'impulsion de Mesdames MARTIN et PAUMETTE). Ce projet aurait pour objectif, tout en contribuant à la réduction des déchets et à l'enrichissement des sols, de promouvoir la création d'un jardin potager avec les élèves de l'internat et en collaboration étroite avec les personnels de la cuisine du LGN. Il viserait aussi à favoriser la transmission des savoir-faire intergénérationnels avec les parents d'élèves impliqués dans cette action

13. renouvellement et ouverture du groupe de travail 3ED à l'ensemble de la communauté éducative :

Proposition d'ouverture de ce groupe de travail l'ensemble de la communauté éducative. Il sera force de proposition au sein des différentes instances du lycée (CESC, CVL ...)

14. formation des éco délégués :

Ils seront les ambassadeurs indispensables des démarches éco citoyennes amorcées par l'établissement en lien avec l'ensemble de la communauté scolaire. L'établissement adopte une politique « sans tags » (citoyenneté), grâce au travail de la direction et des agents : lycée propre (lutte contre les tags ...)

Atelier 3 : la promotion du post-bac au Lycée du Grand Nouméa dans la cadré du projet d'établissement

La première réunion a pour objet de dresser des pistes de réflexion durant la demi-journée pédagogique du 3 Juillet 2019. Nous comptabilisons un total de 24 participants :

21 membres du personnel éducatif

3 délégués des étudiants (BTS SP3S et Prépa ECT)

Audrey Deiber, professeur, est désignée rapporteur et rédige ce compte-rendu.

Présentation générale des effectifs des formations post-bac du lycée :

BTS ESF (économie sociale familiale) : 32 à 28 étudiants. BTSSP3S (services et prestations du secteur sanitaire et social) : de 30 à 28 étudiants. BTS SIO (services informatiques aux organisations) De 32 à 25 étudiants.

Constat général des professeurs en BTS: Il y a beaucoup de démissions des profils titulaires d'un bac professionnel et les stages sont de plus en plus difficiles à trouver à cause d'une certaine saturation du

marché local. Parcoursup a modifié les habitudes de sélection des étudiants et les boursiers sont valorisés par le barème même lorsque le niveau est insuffisant.

DCG (diplôme de comptabilité et gestion) : de 24 à 17 étudiants.

<u>Constat</u>: Le recrutement des candidats titulaires d'un bac pro a été testé et fut un échec, les sections générales et les bacheliers de gestion finance réussissent bien.

Prépa ECE (économique et commerciale option économique) : de 24 à 19 étudiants (venant de SES et parfois de S)

Prépa ECT (économique et commerciale option technologique) : de 24 à 22 étudiants (venant de STMG exclusivement).

<u>Constat</u>: La visibilité des classes prépa s'est nettement améliorée et cela se ressent dans les effectifs. Un bon taux de réussite global. Une perdition est cependant relevée en première année vers le mois de septembre car certains profils poursuivent des études en métropole (notamment en ECE: Paris Dauphine et Sciences Po par exemple) causé par le décalage du calendrier scolaire.

Il est procédé à l'appropriation des pistes de réflexion au tableau.

Piste 1: Mieux définir le parcours étudiant au lycée

À chaque rentrée, les professeurs principaux organisent un accueil administratif des classes de premières années tout comme l'accueil des classes en pré-bac. Nous relevons qu'aucun évènement ne rassemble l'ensemble des premières années pour expliquer les grandes nouveautés de ce nouveau statut. Cela entretien un flou sur beaucoup de questions (bourses, cartes d'étudiants, accès aux infrastructures de l'université, etc).

Nous pensons donc à l'organisation d'un accueil (exemple dans un amphithéâtre à l'université ou à l'auditorium de la Province-Sud) réservé à l'ensemble des premières années de notre lycée en invitant le Vice-Recteur, l'équipe de direction de notre lycée, la Maison de l'étudiant, la bibliothèque universitaire et tout autre intervenant nécessaire à sacraliser ce grand moment sur une demi-journée.

Piste 2: La place du post-bac dans l'établissement

30% d'une classe d'âge doit accéder à l'enseignement supérieur, il est donc nécessaire de motiver cet accès à l'enseignement supérieur. Après 3 années dans une structure lycée certains élèves sont moralement épuisés et ressentent un besoin de changement. Améliorer la visibilité des formations post-bac au sein de notre établissement passe par la création d'un pôle étudiant avec des privilèges dédiés. Il faut marquer la différence avec le parcours d'un élève. Aujourd'hui nos premières années ne se connaissent pas, en effet les BTS sont éclatés dans l'établissement, les DCG sont dans le bâtiment F et les classes préparatoires occupent les salles H. La distance entre nos formations est d'abord géographique alors que nos problématiques sont communes.

La création d'un pôle étudiant indépendant permettrait de surmonter beaucoup d'inconvénients:

<u>Une sortie réservée:</u>

Les étudiants subissent parfois des horaires décalés et la fermeture du portail est un frein pour la circulation en dehors des horaires conventionnels.

Une zone réservée pour les repas des externes:

Pour les externes, il n'y a aucune zone géographique appropriée dans l'établissement pour déjeuner. De ce fait, souvent les étudiants manquent de temps pour déjeuner. Il faudrait définir un espace de repas ce qui permettrait également aux étudiants de mieux se connaître en dehors de leur classe

respective. Relevons également le coût des repas à l'extérieur, les étudiants qui apportent leur repas n'ont aucun endroit approprié en dehors de l'établissement ni en son sein.

Une zone réservée pour les repas des demi-pensionnaires:

Afin de mieux s'identifier au statut d'étudiant et de retrouver ses pairs, quoi de plus simple qu'un espace étudiant tout comme il existe un espace professeur au réfectoire.

La possibilité d'accéder à sa salle de classe à tout moment:

Dans une structure lycée nous sommes dans l'obligation de fermer les salles pour éviter les dégradations et les intrusions non désirées. Cela ne va pas de pair avec l'esprit de responsabilisation que nous exigeons des étudiants. Ils ont souvent des longues journées (notamment en classe préparatoire) et la possibilité d'accéder à sa salle est nécessaire pour pouvoir travailler (face à la saturation de la fréquentation du CDI). La fermeture de l'établissement à 18h n'est pas toujours adaptée à certaines formations comme les classes préparatoires.

Investir dans des équipements communs:

Nous remarquons que nous partageons les mêmes problématiques, avoir un pôle étudiant permet la rationalisation des moyens comme par exemple la mise en place d'un logiciel ou l'accès à un réseau wifi.

Mieux communiquer en étant visible :

Le pôle étudiant a pour objectif d'être distingué dans l'établissement, cela facilite la visibilité de nos formations.

Lieux envisagés:

La vétusté des salles H et le manque d'esthétisme d'un préfabriqué dans l'architecture originale de notre établissement nous invite à penser à utiliser cet espace pour un nouveau bâtiment à étage mieux intégré dans notre paysage. Cela suppose un budget conséquent mais certains lycées y sont parvenus comme le lycée Lapérouse récemment. De surcroît notre visibilité serait d'office améliorée.

Le bâtiment F est stratégique dans l'établissement car « la tour » est visible et ce peu importe l'endroit où nous nous trouvons. Cela serait un endroit valorisant pour y installer un pôle étudiant mais demande une réorganisation interne de certaines salles.

À défaut de ne pouvoir envisager la construction d'un nouveau bâtiment ou le réaménagement des salles F il serait aussi possible de se réserver une aile de l'établissement comme le bâtiment D déjà occupé par des BTS.

▼Piste 3: Promouvoir le changement de posture

À l'unanimité nous relevons un malaise du sentiment d'étudiant souvent infantilisé, ce qui n'aide pas au changement de posture. Améliorer le changement de posture passera par la reconnaissance de cette posture en amont. Les étudiants présents relèvent que la couleur du carnet de correspondance n'est pas une distinction suffisante. Cette réflexion va dépendre du résultat des autres pistes et fait directement appel à l'idée d'une charte d'étudiant développée dans la piste 4 ci-dessous.

Piste 4: Prise en charge spécifique de la vie étudiante

Infrastructure associative:

Pour fédérer les étudiants les structures doivent être collectives.

Chaque formation constitue sa propre vie étudiante et sa propre association. Au lycée, aucune infrastructure ne permet aujourd'hui la prise en charge d'un bureau des étudiants. Prendre en charge la vie étudiante nécessite une infrastructure et des contacts pour le faire. Un bureau des étudiants

disposant d'un petit local au sein de notre établissement pourrait servir de relai informatif et créateur d'évènements dédiés.

Logement:

Les étudiants sont satisfaits de la reconnaissance de leur statut au niveau de l'internat. Le transport depuis le logement universitaire est un véritable problème cependant. Des logements de type résidence étudiante sont en construction dans la zone nous sommes donc dans l'attentisme.

Sport:

Certaines formations comme les BTS n'ont plus de sport ce qui est pour eux regrettable. Les classes préparatoires l'apprécient notamment pour favoriser la cohésion. Il serait ensuite envisageable d'organiser des tournois au sein de notre établissement avec toutes les formations post-bac.

Festivités:

Aucune soirée ne regroupe nos étudiants, chaque formation post-bac organise son propre évènement. Nous évoquons l'idée d'un bal de fin d'année ou une séance de remise des diplômes à l'américaine pour rythmer la vie étudiante.

Charte de l'étudiant et statut spécifique:

Dans le même esprit que la charte informatique il serait envisageable que les étudiants se responsabilisent dans la rédaction de la charte de l'étudiant (tenue vestimentaire, comportement, assiduité, respect du matériel, usage des téléphones portables...). Le règlement intérieur ferait référence à la charte de l'étudiant pour un statut spécifique de l'étudiant.

Partenariat avec l'université:

Nos étudiants bénéficient, sur certains points, de l'accès aux infrastructures universitaires comme le service de restauration. Cependant d'autres avantages ne sont malheureusement pas accessibles comme la gratuité des emprunts d'ouvrages à la bibliothèque universitaire ou l'utilisation de certains logiciels.

<u>◆Piste 5: Renforcer la continuité Lycée/supérieur</u>

La continuité Lycée/supérieur sera automatiquement renforcée par l'amélioration de la visibilité du statut d'étudiant. D'autres pistes de réflexion sont envisageables:

Orientation:

Le salon de l'étudiant semble prévoir désormais un pôle par lycée ce qui est cohérent pour améliorer notre visibilité. Les immersions en post-bac sont des périodes essentielles où les élèves de pré-bac s'insèrent dans des cours et se projettent dans le supérieur avec davantage d'aisance.

Absentéisme:

En première année nous admettons à l'unanimité que les absences augmentent par rapport à la terminale, l'accès à la majorité serait un facteur explicatif car certains étudiants s'émancipent du noyau familial. C'est d'ailleurs souvent les mêmes étudiants qui s'absentent.

La récente procédure mise en œuvre par le CPE des post-bac semble bien fonctionner:

Premier avertissement oral, si cela ne fonctionne pas:

Deuxième avertissement écrit: lettre d'engagement rédigée par l'étudiant, si cela ne fonctionne pas: Convocation auprès de l'équipe de direction et menace d'exclusion, si cela ne fonctionne pas: Demande de démission.

Retards:

Les retards sont comptabilisés en demi-journée. Cependant cela n'est pas équitable sur un bulletin, il faudrait comptabiliser les retards en heures

Thématique 3 : Promotion du numérique dans l'établissement

Deux ateliers:

- Atelier 1 : Quelles pédagogies innovantes en lien avec le numérique ? Quels dispositifs pour favoriser un accès libre au numériques pour les élèves ?
- Atelier 2 : Comment impulser une nouvelle communication interne au LGN ?

Les constats:

Les forces:

- 1 poste et un vidéo projecteur par salle
- Bonne écoute et réactivité de la part de Johnny Haustien et Jean-Bruce Chattelard.
- Bonne écoute et réactivité de la part de Niva à la reprographie

Les faiblesses:

- Lenteur du réseau pédagogique,
- Lenteur de la connexion internet,
- Organisation des salles de cours, notamment disposition de l'ordinateur derrière la porte, face au mur,
- Pas de wifi,
- Pas de labo de langue,
- Manque de fiabilité de certains logiciels de mathématiques,
- Salles informatiques en nombre insuffisant,
- Seulement 14 postes en libre accès au CDI,
- Une classe mobile de tablettes qui n'est pas en service,
- Projet Voltaire : ne suscite que peu d'engouement de la part des élèves,
- Mallette : accès uniquement sur le réseau du lycée, et documents difficiles à identifier,
- Communication : Problème de la multiplicité des supports (Pronote, mail, affichage ...).

Les pistes de réflexion

Atelier 1 : Quelles pédagogies innovantes en lien avec le numérique

- 1) Investissement dans des clés « BOÎTIER STREAM CAST » permettant de connecter directement le contenu de son smartphone sur tableau, ce qui permet l'usage par le professeur d'application interactives type Plickerts, kahoot et de projeter facilement des photos des cahiers d'élèves par exemple pour une correction collaborative : Idéale en wifi (mais risque éventuel saturation du réseau 4G si utilisation intense par plusieurs professeurs en même temps.
 - 2) Module « IBELLULE » pour remplacer ou compléter le projet « VOLTAIRE »
- 3) Maile « BALADO DIFFUSION » mobile pour les professeurs de langue ET/OU application « BALADO » sur l'ENT du lycée (formations indispensables)
 - 4) Malie « Vidéo » pour les divers projets vidéos du lycée (trépieds, micros-cravates ...)
 - 5) Envisager un accès libre WIFI ET/OU installer des bornes supplémentaires aux endroits stratégiques
- 6) Organisation de l'occupation des salles infotique par le biais des réservations : chaque professeur réserve en fonction de ses besoins et non pas à l'année –utilisation de l'appli GRR sur l'ENT ?)
- 7) Ouverture des salles info en libre accès entre la pause pour compléter les 14 postes du CDI qui sont sur-sollicités avec surveillance par une AE ;
- 8) Instauration de moments dédiés à échanger sous forme de « CAFÉ NUMÉRIQUE » à des dates régulières avec choix d'un thème : mutualisation des ressources, présentation/formation par une personne référente d'applications telles que « Plickers », 'Kahoot », pour inciter d'autes collègues à les utiliser

9) Réflexion à mener sur les manuels numériques, avec la possibilité de les stocker sur un serveur local : POUR OU CONTRE ? -> Sondage auprès des professeurs à effectuer. Points de vigilance : achat et renouvellement chaque année de licences nominatives pour les élèves, accès aux ouvrages en lignes via diverses application, compatibilités avec les appareils, avec le débit, Quels accès via l'ENT ? Fracture numérique : quel accès aux ouvrages en dehors du lycée pour les élèves.

Atelier 2 : comment impulser une nouvelle communication interne numérique au LGN ?

1) Informatique

- Problème de la lenteur du réseau : ADSL à remplacer par la fibre ? généraliser le WIFI ?
- Revoir l'emplacement du bureau et du poste professeur dans les salles ; proposition de le mettre côté fenêtres, en biais : le professeur ne tourne plus le dos aux élèves, l'écran ne gêne pas la vision du tableau et les câbles ne sont pas dans le passage.
- Ouverture du poste professeur directement sur l'ENT
- Simplifier la procédure pour signaler les problèmes matériels en marquant physiquement les ordinateurs pour un repérage plus facile ; et signaler par mail, ou passer directement au bureau.

2) Reprographie:

Idée d'envoyer par mail les documents en pdf à Niva pour impression.

3) ENT/Mallette

- <u>Mallette</u>: Comment y accéder de l'extérieur? via l'ENT mais peu de personnes sont au courant, Repenser les noms de dossier par thème et non par personne, et rendre le nom des fichiers plus significatifs
- <u>ENT</u>: Le mettre en place ; c'est un outil qui permettrait de regrouper toutes les infos
 - Actualités
 - Documents (équivalent mallette)
 - Pronote
 - Agenda
 - Communication interne/externe

Proposer une formation sur l'ENT/Pronote en début d'année, au moment de la rentrée.

4) Communication des informations

- Mettre en place une lettre d'information régulière (hebdomadaire ?) pour faciliter les recherches des infos et dates clés à retenir
- Envoyer les informations plus en avance (prévoir un délai de connexion), et choisir un mode de communication (mail ou pronote ?)
- Cibler les informations en créant des listes de diffusions exactes (que ce soit via les mails ou Pronote)
- Laisser la possibilité au personnel de recevoir ou non certaines infos (culturelles, ...)
- A contrario, certaines infos ne sont pas communiquées à l'ensemble du personnel (retour des élus du CA, qu'aux syndiqués dans certains cas)
- Carnet de correspondance trop réduit pour pouvoir écrire toutes les infos aux parents

5) Pronote:

- Homogénéiser les paramètres de Pronote lors des conseils de classe : selon qui préside, le conseil de classe annule ou non le cours du professeur.
- En cas d'annulation inscrite sur Pronote, le professeur qui souhaite maintenir son cours n'est plus prioritaire en terme de salle et peut se retrouver sans salle.
- Les rapports d'incidents sur Pronote sont inutilisables : prévoir un imprimé pré-rempli, mais à qui adresser le mail ?
- Associer l'élève aux parents (problèmes lors de noms différents)

6) Communication externe

- Aménager une salle pour recevoir les parents, et un téléphone en ligne directe (procédure lourde de passer par le standard)
- <u>Site du lycée</u>: besoin d'être mis à jour l Qui est responsable de la publication ? Qui doit s'occuper de la maintenance ?

À mettre à jour et/ou faire figurer : Organigramme à jour avec des contacts (téléphone du lycée, mail ? ou formulaire de contact ?), Informations pour les familles, Vitrine Post Bac Actualités : actions/événements (développement durable, voyages, sorties, carrefour de formations,...) Plan intérieur du lycée/ visite virtuelle pour que les nouveaux élèves puissent se repérer, Lien à jour vers les institutions (VR, CIO, programmes officiels...) Calendrier scolaire (semaines A ou B) Documents (Règlement intérieur, charte info,...)

N'entrant pas dans le cadre des fiches actions, les points ont été abordés :

- Aménagement d'un espace de rencontre avec les familles,
- Equiper l'agent responsable de la reprographie d'un ordinateur permettant de recevoir les demandes de repro par courriel
- Réétudier le carnet de correspondance : trop petit ou pas assez de pages
- Optimiser et cadrer l'usage de pronote : former les enseignants le jour de la prérentrée





Synthèse des fiches action du Projet d'Etablissement du LGN 2020-2022 au regard des 4 ambitions du Projet Educatif de la Nouvelle Calédonie

AMBITION Nº 1 : DEVELOPPER L'IDENTITE DE L'ECOLE CALEDONIENNE

- * Construire une citoyenneté ouverte et responsable
- * Renforcer l'éducation culturelle, artistique et scientifique
- * Developper la connaissance de l'histoire, de la culture et des langues des communautés de la Nouvelle-Calédonie

ACTION	O O	STATUL	PORTEITR PROTEIT	FINAL	FINANCEMENT DU PROJET	DU PROJET	Proposition (onseil d'Adı	Proposition Conseil d'Administration 14/11/2019
	Creation	Reconduction		HSH	IMP	XITP	HSH	IMP	XFP
1. Devenir sauveteur secouriste au travail		◁	DEVAUD V						
2. Théâtre forum cyber harcèlement	☑		COLLET G.			56 000			
la citoyenneté et animation socio						0000			C 000 C
éducative		Q	CPE			200			
4. Sensibilisation au droit et à ses						400 000			40 000
différents métiers	N		TEJADA C.	40		100 000	j D		
5. Boutique solidaire LGN	S)		LESIGNAC K	5,		000 001	16		10 000
6. Le bien-être au lycée	Q		CHATEL J.	15		175 000	7 5		
Défense		Z	KETTANJIAN B. AUBERT			270,000			1/200
8. Eco label E3D		ব	CHATHIT	5		340 000	15		34 000
Création d'une galerie d'exposition			Charle Parkets of	200		000 00T	30		10 000
permanente	团		JUSTON C.			300 000) }
établissement scolaire			DEVAUD V. PARISOT B		2	2000000			30 000
11. Atelier de théâtre bilingue	◁		FLEURYM	130	Volume			C,U	
12. Education au spectacle vivant		Z	CAMELA VIGIERS	120		000 010	30		61 500
13. Atelier théâtre CPGE		I	CAMELA VIGIER S			300 000			30 000
14. Classe verte	I		WHITEMOT FROM			144 000			14 400
TOTAL AMBITTON NOT	Ε		WILLIAMOT Suanta	4		723 800	4		72 380
				259	2,5	3 253 800	139	2,5	325 380

AMBITION N° 2 : CONSIDERER LA DIVERSITE DES PUBLICS

- * Garantir à chaque élève, de l'école jusqu'au lycée, l'acquisition d'un socle de connaissances, compétences et valeurs
- * Construire un parcours individuel de formation et d'orientation adapté à chaque élève et développer des stratégics d'apprentissage adaptées à leurs potentialités et à leurs difficultés
- * Favoriser l'innovation pédagogique
- * Réduire les inégalités ou les écarts de performance selon les origines sociales ou culturelles, géographiques, de genre * Vaincre le décrochage scolaire

ACTION	SI	STATUT	PORTEUR PROJET	FINAN	CEMENT	FINANCEMENT DU PROJET	Proposition (onseil d'Adı	Proposition Conseil d'Administration 14/11/201
1 Projet Voltaire	Creation	Creation Reconduction		HSE	IMP	XFP	HSE	IMP	XFP
V T TO JOE A OTHER !		K	O'CONNOR C.		1	280 000			70 000
2. Atelier entrée en IFSI et en		16				100000			0000
écoles de travailleur social	☒		YVEN-MICHEL A	60			}		
3. SOS disciplinaire	₹ I		DIBOS S	36	S. Carlotte Co.		00		
4. Co-enseignement en			0000	00			30		
enseignement scientifique en 1re									
générale	ᡌ		DIBOS S	36			}		
5. Mise à niveau biologie BTS		- y		200			30		
ESH		V	BERTRAND C.	10	n n		10		
o. BFOR	Ø		CHATEL J.	36			30		
7. Jeux serieux - Escape Game	N		LOPEZ HERRERA C.				20		
8. Projet réussite étudiants DCG		⊴,	CHARRIAIDS						
9. Concours éloquence STMG		乜	BAULE V	40		200000			70 000
10. Tecno débats	☑		CHATELJ	10		00000	30		20 000
11. Découverte APSA	乜		EPS			210 750			
12. Semaine de la santé	☒		CHATEL 1	40		007 010			70 000
13. Dispositif de remise à niveau			V.	1			30		
étudiants en difficulté 14. Organisation concours	Ø		ROUSSEL M.	30			30		
éloquence Pretorix		N	CORNUT. DEIBER A.			300 000			70,000
redoublants de terminale en						200.000			/0.000
français		区	Professeurs de lettres	20			20	-	
ro. Ateliet Sciences Po		☑	ANASTASIO Marc		4				
7.N MOTTIGING PROTECT				308	-	T OMO MED			

AMBITION N° 3 : ANCRER L'ECOLE DANS SON ENVIRONNEMENT, UN CLIMAT SCOLAIRE AU SERVICE DE L'EPANOUISSEMENT DE L'ELEVE

* Développer les liens avec les familles et les partenaires institutionnels

* Veiller au maintien d'un environnement scolaire propice au bien-être et à la réussite des élèves et des personnels

* Favoriser une scolarité sereine dans un climat scolaire de confiance

	LOTAL AMBITION Nº3	genre à l'école	9. Lutter contre les stéréotypes de	faites aux femmes	8. Lutter contre les violences	cpanom an LOIN	énancia I Chi			o. Pause Yoga	5. Seminaire integration CPGE	7 07		l'internat	environnementaux, santé à	4. Projets culturels, artistiques,	5. Valousation on BIS SP3S	2 Valaciation 1 bind diagram	2. Site WEB du lycée	1. Ludotheque du LGN		ACTION
		☒		☑		K			Mental State and State of the S	3			I	ব				E	Z	ß	CICALION	51
											Q						⊴	明 化二元 经	是 · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		Cleanon Reconduction	SIATUT
		DOS SANTOS Rui	HENNION Adelina	HENNION Adeline		BERTRAND C.	ROUSSEL M.	Y VEN-MICHEL A.	CANCIA E.	CARCIA E	DERVILLEZ S.	ANASTASIO M.	Delegues internat	7		e sa	CHATEL J.	KNE		DIBOS S	源	- PORTEUR PROJET
120		35	100	بر بر		20			36			p p		Positi							HSE	FINAN
																		2	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		IMP	EMENT
2 670 000					220 000	205 000			50 000	140 000	725 000		1 250 000			200,000	200 000		000 00	20 000	YED	DU PROJET
110	30	o O	30	3	20	3			30											1.10010	HCD	Proposition (
0																				ITAIT		onseil d'Adı
410 000					60 000			2000	10 000	100 000		110000	170 000			60 000			10 000	AEF	A. Francisco	FINANCEMENT DU PROJET Proposition Conseil d'Administration 14/11/2019

AMBITION N° 4 : OUVRIR L'ECOLE SUR LA REGION OCEANIE ET LE MONDE

* Ouvrir l'établissement au monde économique, social, coutumier et associatif, et à l'international

* Développer la pratique des langues et la connaissance des cultures étrangères

* Développer la mobilité des élèves et des personnels en renforçant les partenariats à l'international

* Promouvoir le développement des usages du numérique et des nouvelles technologies dans les apprentissages et pour les élèves

920 000	7		22 758 000	0	82			
50 000		G	/0 000					TOTAL AMBITION No.4
			200			☑ ARELI ANO I		9. Amities, amistades 2
						RNE/RNT	K	6. Care numerique
	9	000	7 500 000			AKELLANOL		Opfi ministra
200 000	9		4 060 000	時間のでは		Marie San		. Amitiés Amistades 1
50 000		000	270 000			GHATEI I	S.	6. Melbourne for us
000 00T		300	270			ROCCA C	☒	J. Le J.I. dii LGN
100,000	0	000	2 050 000		12	YVEN-MICHEL A.		humanitaire au Vanuatu
000 007								4. Une école pour tous, voyage
200 000	9	000	3 750 000			DARJANA E.	[- marrie of Jours
200 000	y	000	4 900 000	THE REAL PROPERTY.	200		7	3 Faites voe ieuw
))	000	4 000		30 20	☑ MICHENEAU C		gestion
						TEJADA C.		thematique managériale ou de
20,000								2. Voyage autour d'une
50 000	30		150 000		40	Equipes STMG ST2S	が ある できる できる できる できる できる できる できる できる できる でき	VI JOSE OFFICE OFFICE
XFP	HSE IMP		XFP	IMP	HSE	55 E	Crommon Ive	Liaison école-entreprise
Iministration 14/11/	THE STATE OF THE PROJET Proposition Conseil d'Administration 14/11/201	CJEI Propo	11 00 11			PORTEUR PROJET	Création Bacanduction	CACALOIA
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	OIETH		つけくけく	T Z Z		ביראין כי	ACTION

TABLEAU RECAPITULATIF PROJET D'ETABLISSEMENT LGN 2020-2022

FIN/	NCEMENT	DES PROJETS	PROP	OSITION	CA 26 août	PROPOS	OZ NOLLI	CA 14 novembre 19
HSE	IMP	XFP	HSE	IMP	AHX	HSE (600)	IMP IMP	XFP (2 030 000 F)
259	2,5	3 253 800	20%	2,5	20%	139 soit 23,16 %	2,5	325 380 F soit 14,14 %
308	0	1 278 750	55%		15%	270 soit		300 000 F soit
126	2	2 670 000	10%	2	25%	110 soit 18,3 %	2	410 000 F soit 20,2 %
82	0	22 758 000	15%		40%	75 soit		850 000 F soit
775	.	29 960 550	100%	40	- 8 %	564 soit		41,87 % 1 885 380 F soit
	HSE 259 308 126 126 82	#SE IMP 259 2,5 308 0 126 2 126 2 175 4,5	E IMP 2,5 0 0 0	INANCEMENT DES PROJETS IMP XFP 2,5 3 253 800 0 1 278 750 2 2 670 000 0 22 758 000 1.5 29 960 550	INANCEMENT DES PROJETS IMP XFP 2,5 3 253 800 0 1 278 750 2 2 670 000 0 22 758 000 15 29 960 550	ENANCEMENT DES PROJETS PROPOSITION C EMP XFP HSE IMP 2,5 3 253 800 20% 2,5 0 1 278 750 55% 2,5 2 2 670 000 10% 2 0 22 758 000 15% 2 4.5 29 960 8.50 100% 4.5	INANCEMENT DES PROJETS PROPOSITION CA 26 août IMP XFP HSE IMP XFP 2.5 3 253 800 20% 2,5 20% 0 1 278 750 55% 15% 15% 2 2 670 000 10% 2 25% 0 22 758 000 15% 4,5 40%	INANCEMENT DES PROJETS PROPOSITION CA 26 août PROPOSITION CA 26 août<





NATURE de la délibération :	relatif à l'action éducatrice
	relatif au fonctionnement de l'établissement
	relatif à un acte budgétaire ou financier

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 47/2019 PORTANT ADOPTION DU PROJET D'ETABLISSEMENT 2020-2022

Le conseil d'administration,

Vu la loi organique modifiée n°99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n°99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi n°90-1247 du 29 décembre 1990 portant suppression de la tutelle administrative et financière sur les communes de la Nouvelle-Calédonie, et dispositions diverses relatives à ce territoire ;

Vu la loi du pays n° 2009-09 du 28 décembre 2009 relative au transfert à la Nouvelle-Calédonie des compétences de l'Etat en matière d'enseignement du second degré, public et privé, d'enseignement primaire privé et de santé scolaire,

Vu la délibération n°77 du 28 septembre 2015, portant statut des établissements publics d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu le décret n°92-163 du 20 février 1992 relatif au régime budgétaire et comptable applicable en Nouvelle-Calédonie ;

Vu le décret n°2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu les articles du code de l'éducation applicables en Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2016-239/GNC du 19 janvier 2016 fixant la liste des établissements publics d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la convocation du conseil d'administration établie en date du 10/09/2019 ;

ADOPTE

Article 1 : Le projet d'établissement 2020-2022 (documents détaillés joints).

Article 2 : Le chef d'établissement et l'agent comptable assignataire du lycée du Grand Nouméa sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie.

Détail du vote

Nombre de membres présents en début de séance	Nombre de membres votants	Suffrages valablement exprimés	Nombre de voix obtenus
21	21	Contre	3
		Pour	11
		Bulletins nuls	0
		Bulletins blancs	7

Fait à Nouméa le 26/09/2019

Le président du conseil d'administration

Lycée du Grand Nouméa BP 183 – 98830 DUMBEA

Tél: (00 687) 410 100 - Fax: (00 687) 410 101 - Mail: ce.9830557n@ac-noumea.nc